L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

A TRAVERS LA VILLE

CADENASSEZ vos BICYCLETTES

Mme Lucienne Bodin, 20 ans, bambrocheuse, 47 bis, rue de Toulouse, cour Masurel, 32, s'était rendue salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, afin d'y retirer ses feuilles de tickets de ravitaillement. Elle avait déposé sa bicyclette dans le vestibule et lorsqu'elle voulut la reprendre c'est avec une certaine déception qu'elle constata sa disparition. Plainte a été déposée à la police et une enquête est ouverte.

VOL DE LÉGUMES

Près de son exploitation agricole, M. Louis Fetry, 56 ans, cultivateur, 73, rue de la Conférence, entretient un magnifique jardin. Or, au cours d'une de ces dernières nuits, des maraudeurs s'y sont introduits et y ont arraché une centaine de plants de pommes de terre, la moitié d'un parc de carottes ainsi qu'une certaine quantité de poireaux et d'oignons. La victime, qui subit un préjudice de 300 francs environ, a déposé plainte au 5e arrondissement de police. Une enquête est en cours.

UN CYCLISTE RECALCITRANT

Sillonnant la rue de la Fosse aux Chênes contrairement au sens unique, le cycliste Clément Petit, 46 ans, camionneur, 31, rue de Lannoy, cour Boyaval, 13, fut interpellé par un agent de police auxiliaire qui lui fit remarquer qu'il était en infraction avec le code de la circulation. Petit fut vexé de cette observation, et perdant toute contenance, il invectiva grossièrement le sergent de ville. Celui-ci voulut l'appréhender, mais le cycliste se rebella. A ce moment, intervint l'agent Renier qui prêta main forte à son collègue et mit immédiatement le perturbateur dans l'impossibilité de nuire. Emmené au poste central de police, ce dernier a été maintenu en état d'arrestation et a été conduit à Lille à la disposition de M. le Procureur de la République sous l'inculpation d'outrages et rébellion à agents de la force publique.

CABARETIERE EN DEFAUT

En effectuant une ronde de surveillance hier après-midi, vers 15 heures, un policier constata que le débit de boissons portant le N° 14 de la rue de Fourcroy était ouvert et qu'à l'intérieur des consommateurs y étaient installés. L'agent voulut relever l'état civil de la commerçante mais celle-ci, prenant un air arrogant, fit remarquer à l'agent qu'elle allait prendre son numéro et se plaindre au Commissariat. Malgré cette menace la commerçante, Mme Lequeste née Marie Legros, fera l'objet de poursuites pour ouverture d'un café malgré l'interdiction et pour outrage à agent de la force publique.

UNE CHUTE A L'USINE

Un Belge, Remy Decruyper, âgé de 36 ans, demeurant à Gheluwe (Belgique), rue Van Wyck, était monté sur un sommier de fer. Pour une cause non nettement établie il perdit l'équilibre et tomba dans le vide d'une hauteur de quatre mètres.

Relevé immédiatement par les témoins, le blessé fut transporté dans une dépendance de l'établissement où il reçut les soins qu'un docteur vint lui prodiguer. Il fut ensuite admis à l'Hôpital « La Fraternité ». Le blessé porte plusieurs contusions à la face, mais son état ne présente aucun caractère de gravité et il est à prévoir que son séjour à l'hôpital sera de courte durée.

Un nouveau dixième

Pourquoi pas ? C'est le dixième du « PETIT QUINQUIN », le dixième du nouveau fétiche de la LOTERIE NATIONALE. Demandez-le partout, car il portera bonheur !

LES INSCRIPTIONS CHEZ LES DÉBITANTS DE TABAC

L'affluence des fumeurs a eu tout fait d'enlever tous les tickets disponibles dans les débits pour la vente du tabac. En effet, les débitants ont un stock journalier à vendre qu'ils ne peuvent dépasser et il leur est interdit de donner au public plus de tickets qu'ils n'ont de paquets à distribuer. Un certain nombre de nos concitoyens s'y étant pris trop tard, se sont trouvés dans l'impossibilité de se faire inscrire. Les administrations qui régissent le Monopole viennent de décider pour permettre l'inscription des retardataires, qu'une nouvelle couleur de tickets « bique » serait créée. Les non-inscrits sont donc priés de se présenter, munis de leur carte de charbon, au débit de leur choix, de préférence à celui dans lequel ils s'approvisionnaient antérieurement, afin de retirer leur bon au plus tard le jeudi 17 juillet prochain, car après ce nouveau délai, il ne sera plus tenu compte des réclamations.

La distribution se fera donc tous les quatre jours, c'est à dire que chaque ticket donnera droit à la délivrance d'un paquet de tabac ou de cigarettes tous les quatre jours.

Il est à nouveau recommandé de se présenter au jour fixé pour la distribution, puisque même les enfants peuvent se faire servir, le ticket seul faisant foi.

Les tickets de la même couleur doivent être servis le même jour chez tous les débitants et dans l'ordre suivant :

Jeudi 17 juillet, tickets bleus, remplacés par des blancs pour le 21.
Vendredi 18 juillet, tickets jaunes remplacés par des oranges pour le 22.
Samedi 19 juillet, tickets rouges remplacés par des bistres pour le 23.
Dimanche 20 juillet, tickets bruns remplacés par des havanes pour le 24.

Les débitants doivent retirer les nouveaux tickets chez le secrétaire.

La lutte contre le doryphore

L'Administration municipale rappelle à la population la nécessité de faire procéder à des ramassages répétés des insectes adultes, pontes et larves des doryphores, partout où leur présence a été constatée.

Elle précise à ce sujet que dans les jardins, seuls des ramassages soigneux et répétés sont susceptibles de donner d'excellents résultats sans qu'il soit besoin de recourir aux pulvérisations.

Suivant les instructions reçues, si la multiplication des insectes ne pouvait être arrêtée l'arrachage prématuré des pommes de terre devrait être ordonné.

En raison des chaleurs et dans l'intérêt des récoltes, il est donc indispensable de redoubler de vigilance.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants quel qu'il soit (correspondants, dépositaires etc...) de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

LE BREVET SPORTIF NATIONAL

Il est rappelé aux sociétés sportives de la ville et des communes environnantes, qu'une session est organisée par le Racing Club de Roubaix, au Parc J. Dubrulle, le dimanch 27 juillet, à 8 h. 30.

Les sociétés qui désireraient se présenter, doivent adresser d'urgence et avant le 23 juillet, au secrétariat du R. C. R., Hôtel du Centre, 21, Grand Place, à Roubaix, leur engagement en même temps que la liste par ordre alphabétique, par échelon et avec dates de naissance, des membres qui se présenteront à cette session.

Sociétés et Comités

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — **Section Sainte-Elisabeth.** — Les adhérents qui ne sont pas encore en possession de leur carte de denrées U.F.N. sont invités à la retirer 222, rue Dupuy de Lôme le Vendredi 18 juillet dans l'ordre suivant : de 14151 à 14250, de 16 à 17 h., les retardataires de 17 à 18 h. Se munir du livret de mariage, de la carte d'alimentation, de priorité et d'adhérent.

SOCIETES SPORTIVES

René Demulder, de l'Académie des Sports de Roubaix, remporte un nouveau succès

Les clubs organisateurs des quatre grands tournois internationaux qui eurent lieu cette saison à Mouscron, avaient invité les vainqueurs, ainsi que les finalistes de ces tournois à venir se rencontrer dimanche dernier, pour l'attribution de la Coupe des Vainqueurs. Après une série de matches disputés avec acharnement, et qui firent vibrer le nombreux public qui était venu admirer ces « as » du ping-pong, René Demulder, de l'Académie des Sports de Roubaix, triompha de nouveau de cette rude compétition.

RACING CLUB DE ROUBAIX. — Demain jeudi, à 18 h. 30, et dimanche 20, à 10 h., au Parc Jean Dubrulle, entraînement obligatoire pour tous les candidats au Brevet Sportif National.

Tous les membres du club âgés de moins de 20 ans sont informés que seuls les titulaires de ce brevet pourront obtenir une licence pour la prochaine saison de football.

ETAT CIVIL

Naissances. — Yves Bursens, 46, rue Marie Buisine ; Bernadette Selosse, 182, avenue Linné ; Jean-Pierre Cirez, 18, rue d'Amsterdam ; Marcelle Carbon, 151, avenue Roger Salengro ; Geneviève Sevin, 15, rue Ingres ; Joëlle Keielers, 21, rue de l'Amiral Courbet ; Michèle Vandamme, 389, rue de Lannoy ; Monique Delaby, 2, rue Rollin ; Jean-Pierre Chevaillé, 4 d'Hem ; Françoise Michon, 11, rue Carpeaux ; Francine Leveugle, 201, rue Decrème, cour Bégue, 1.

Publications. — Alexandre Rasson, homme de ville, 121, rue Franklin, cour Nys, 1 et Hélène Podwilsitzki, retordeuse, 229, Grande Rue, cour Delbart, 9 bis ; André Ornelis, rattacheur, 23, rue Beaurewaert, et Marie Deruyffelaere, soigneuse, 45, rue Voltaire, cour Dufaille, 3 ; Candelier Ecouard, employé de Lys-lez-Lannoy, 31, rue de Leers, et Elisabeth Plouvier, s. p., 131, rue du Moulin ; Roger Caplette, pompier auxiliaire, 11, quai de Lorient et Andrée Crespin, soigneuse de continus, 112, rue Jean Macé ; Léon Bonte, industriel, 70 rue du Maréchal Foch et Geneviève Dehon, s. p., 19, rue de la Sous-Préfecture ; Joseph Versavel, secrétaire à la première région économique de Lille, dom. à Roubaix et Marguerite Van den Heyden, s. p. de Namur (B.).

Décès. — Gabrielle Turtelboom, 73 ans, rue d'Antoing, cour Wibaut, 8 ; Albert Seys, 60 ans, rue de Leers, Maisons Tribout, 14 ; Claire Decuypere, épouse Vanderveiden, 54 ans, 60, rue de Roubaix ; Emile Delemasure, 60 ans, 93, rue Turgot ; Laurence Duquesne, 83 ans, 6, rue Rocroi ; Irma Scuflaire, épouse Herment, 73 ans, 52, rue Saint-Jean ; Anna Druesne, 83 ans, 31, rue de Barbieux ; Carmen Havez, épouse Bockstael, 49 ans, 166, rue Delesenne ; Caroline Marchand, Vve Cailliez, 86 ans, 218, rue Jouffroy ; Etienne Dupire, 79 ans, 37, rue de Blanchemaille ; César Leclercq, 80 ans, 37, rue de Blanchemaille ; Catherine Everaert, 37, rue de Blanchemaille ; Edouard Mortier, 61 ans, 88, rue St-Joseph ; Elisa Lenaerts, épouse Verschave, 45 ans, 117, rue du Grand-Chemin ; Amélie Pipart, Vve Naessens, 87 ans, 185, rue de Lannoy.

WASQUEHAL

LA CARTE NATIONALE DE PRIORITÉ

Les services de la Mairie sont actuellement en mesure de délivrer une carte nationale de priorité aux mamans entrant dans les catégories suivantes : Mères de 3 enfants de moins de 14 ans ou de 2 enfants de moins de 4 ans ; Mères allaitant leur enfant au sein (durée de validité une année après la naissance de l'enfant) ; filles mères pour leurs enfants reconnus ; femmes étrangères d'enfants français ; Grand'mères ayant la charge effective de petits-enfants dont la mère est décédée ; Femmes ou aînées filles ayant effectivement la charge de leurs frères et sœurs dont la mère est décédée.

Cette carte de priorité dispense le bénéficiaire de faire la queue dans les divers magasins et dans les administrations publiques.

Pour l'obtenir, s'adresser à la Mairie, 5e guichet, avec le livret de famille ou le diplôme de la Médaille de la Famille française et une photographie de 3 sur 4.

LA CARTE DE VÊTEMENTS

La semaine dernière, les services du ravitaillement ont procédé à la distribution de la carte provisoire d'habillement. Certains consommateurs se sont présentés chez les commerçants de la commune, croyant pouvoir obtenir des articles textiles sur présentation des tickets découpés de ladite carte. Rappelons que l'usage de cette carte est actuellement interdit. Des instructions que la Presse publiera en temps utile, préciseront la date de la mise en vigueur et les méthodes d'application.

Les achats d'articles textiles restent jusqu'à nouvel ordre soumis au régime des bons d'achat institués le 5 juillet.

Les retardataires sont priés de retirer leur carte, lors de la distribution des bons de denrées qui se fera cette semaine dans les secteurs du Centre et du Capreau.

BONS DE CHAUSSURES

La Préfecture répartit chaque mois entre les communes un certain contingent de coupons à remettre aux consommateurs. Le Comité local ne peut satisfaire les demandes déposées que dans la limite des bons dont il dispose. En outre, la priorité accordée aux enfants réduit autant les disponibilités pour les adultes.

Précisons enfin que les chaussures se répartissent en trois catégories : 1° usage, comprenant les chaussures entièrement en cuir ou en chevreau noir ; 2° fantaisie, comprenant les souliers en daim, en chevreau couleur ou en verni ; 3° spéciales, comprenant les pantoufles et espadrilles, certains genres de sandalettes, etc...

Les chaussures pour les enfants jusqu'à six ans, ne dépassant pas la pointure 27, sont en vente libre.

DISTRIBUTION DE NOUVEAUX TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets de pain, viande matières grasses, etc., pour la période du 21 juillet au 17 août se poursuivra, demain jeudi, de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 17 h., Salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre, du numéro 751 à 1.775, et vendredi, aux mêmes heures, pour les numéros 1.776 à la fin.

Pour le Capreau, la remise des mêmes tickets se continuera demain jeudi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., pour les numéros 601 à 1.200 et se terminera vendredi pour les numéros 1.201 à la fin.

Il sera également distribué dans les deux secteurs des tickets de savon et de sucre pour les enfants de 0 à 1 an et de stickets supplémentaires de sucre pour les enfants de 2 à 3 ans.

Se munir de la petite carte de ravitaillement et du livret de famille pour les enfants de 0 à 3 ans.

Les personnes ayant des mutations à faire effectuer pour le Centre et pour le Capreau devront se présenter le samedi 19 juillet, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, siège du service de ravitaillement.

LES LOGEMENTS VACANTS DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉS

Les propriétaires ou à défaut les locataires principaux doivent déclarer à la Mairie, 5e guichet, les logements vacants, qu'ils soient à vendre ou à louer. La non-observation de ces prescriptions entraînera pour l'intéressé des sanctions pénales.

La Saint-Lundi. — Au cours de l'après-midi du lundi 14 juillet, la police a dû intervenir dans le quartier du Capreau où deux Roubaisiens se trouvaient en état complet d'ivresse, et causaient du scandale sur la voie publique. Amenés au Commissariat de police, les deux fêtards ont fait l'objet d'un procès-verbal de M. Mathan, commissaire de police. Il s'agit de Mme Grootaert Félicie, 40 ans, tisserande, demeurant 17, rue de la Halle à Roubaix et Jules Plateau, 44 ans, manœuvre, demeurant à la même adresse.

Un voleur de pommes de terre se fait pincer. — Au cours de la journée du lundi 14 juillet, des amateurs de pommes de terre à bon marché ont tenté une expédition dans l'avenue Léon Lejeune à Wasquehal, mais ils furent surpris par les jardiniers qui leur donnèrent la chasse. L'un d'eux réussit à prendre le large sans rien emporter, tandis que son camarade cherchant refuge au sommet d'un arbre où il était grimpé avec une provision de 15 kilos de tubercules dérobés. Il fut tenu en respect par les jardiniers en attendant l'arrivée du garde Sénéchal, qui réussit à s'emparer du malandrin, après quelques difficultés. Il s'agit d'un certain Lucien Plouvier, 21 ans, ouvrier boulanger en chômage, habitant rue de la Perche, Fort Sion, cour Cornil, 7, à Roubaix. Il a passé la nuit du 14 juillet au violon municipal et transféré au Parquet de Lille dans la journée de mardi, avec un rapport de M. Mathan, commissaire de police.

Blessé en roulant des fûts. — M. Louis Corbanie, 35 ans, manœuvre, demeurant 55, rue des Ecuéils à Hem, s'est fait un effort en roulant des fûts. Il porte une déchirure musculaire de l'avant-bras gauche et M. le docteur Darras qui lui a donné les premiers soins, a prévu un repos d'une quinzaine de jours.

Blessé par un coup de pied de cheval. — Occupé dans l'écurie de la ferme Jules Duthoit, rue du Molinel, le jeune ouvrier Eugène Thullier, 16 ans, habitant rue du Triez à Wasquehal, a été blessé sérieusement par un cheval qui lui a passé sur le pied. Le blessé, qui porte une plaie contuse avec décollement de l'ongle du gros orteil droit, a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Butin père, qui lui a ordonné un repos d'une quinzaine de jours, sauf complications.

Dans les Sociétés Musicales. — Au siège de l'Harmonie Jean-Baptiste Lepers, 17, rue Jean-Macé, les cours d'instruments et d'ensemble auront lieu demain jeudi, à 18 h., sous la direction du professeur R. Lauwrier, tandis que les cours de solfège auront lieu vendredi à la même heure par M. André Pevis, qui reçoit les nouveaux élèves.

— Au siège de l'Harmonie « La Jeune France », 8, rue Pasteur, cours de solfège et d'instruments, demain, jeudi, à 19 h. 30.

Avis aux mamans. — Visite médicale des nourrissons, demain jeudi, à 15 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet.

CROIX

Ravitaillement

Il a été réparti aux épiciers mardi 15 juillet :

Pâtes : une ration supplémentaire de 125 gr. de pâtes à potage (complément du ticket 3) ;

Chocolat : Le solde des tickets juin-juillet.

Pain d'épice : contre tickets de pain ;

En vente libre : Huile Saladine et Renaissance ; poudre « Récur » ; lessive « J. d'Arc » ; petites briques pâte à mains ; pâte à mains « mains blanches ».

Les rations sucre contre tickets 5 et 6 et le solde du sucre tickets « K » seront servis fin de cette semaine avec les savonnettes et poudre de savon juin.

La distribution des feuilles de tickets

La distribution des feuilles de tickets de ravitaillement pour la période du 21 juillet au 17 août, se poursuivra dans l'ordre suivant :

Jeudi 17 juillet, salle des fêtes, place de la République, de 9 h. à 10 h., des numéros 5.001 à 5.200 ; 6.001 à 6.200 ; 7.001 à 7.200 ; 8.001 à 8.200 ; 9.001 à 9.200. — De 10 h. à 11 h., 5.201 à 5.400 ; 6.201 à 6.400 ; 7.201 à 7.400 ; 8.201 à 8.400 ; 9.201 à 9.400. — De 14 h. à 15 h., 5.401 à 5.600 ; 6.401 à 6.600 ; 7.401 à 7.600 ; 8.401 à 8.600 ; 9.401 à 9.600. — De 15 h. à 16 h., 5.601 à 5.800 ; 6.601 à 6.800 ; 7.601 à 7.800 ; 8.601 à 8.800 ; 9.601 à 9.800. — De 16 h. à 17 h., 5.801 à 6.000 ; 6.801 à 7.000 ; 7.801 à 8.000 ; 8.801 à 9.000 ; 9.801 à 10.000.

Le Brevet Sportif National

Vendredi et samedi, dans le local de « La Patriote » ont eu lieu les épreuves pour l'obtention du brevet sportif national.

64 jeunes filles des écoles publiques, âgés de 12 à 15 ans, rivalisèrent d'entrain et firent face avec une aisance particulière aux épreuves imposées par le programme ; 6 % seulement furent éliminées.

Les garçons furent moins heureux, le déchet atteignit 20 %. Le programme était d'ailleurs plus difficile.

L'externat Saint-Martin présentait 16 élèves au premier échelon et 2 au deuxième ; ils réussirent leur examen.

M. Bartel, directeur principal à l'éducation générale et aux sports avait délégué M. Forobert, moniteur d'Etat, qui suivit attentivement les épreuves que M. Gustave Sandras, professeur d'éducation physique, dirigea avec toute la compétence qu'on lui connaît.

LE PARC DE L'HOSPICE EST INTERDIT AU PUBLIC

Des vols répétés se produisant dans le parc de l'hospice (château Catteau), rue Jean-Jaurès, 97, l'entrée de ce parc est rigoureusement interdites au public. Des contraventions seront dressées à la charge de toute personne qui sera trouvée dans le parc.

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination gratuite aura lieu demain, mardi, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au Dispensaire de la Mairie.

Consultation des nourrissons. — Les consultations des nourrissons auront lieu mercredi, de 15 h. à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

Les retardataires. — Chaque jour la police dresse des procès-verbaux contre des personnes circulant après l'heure de la retraite, c'est-à-dire 23 h. 30. Les patrouilles de nuit ont reçu l'ordre d'être très sévères contre les délinquants.

Contributions directes. — Le Contrôleur des contributions directes recevra, à la Mairie, mercredi, de 14 h. à 16 h., salle de l'inspection scolaire.

Consultations prénatales. — Les deux sages femmes de la Maternité donneront des consultations gratuites jeudi prochain, de 14 h. à 17 h.

Fanfare Indépendante. — La commission de la Fanfare Indépendante, de Croix, prie les membres honoraires, bienfaiteurs, les sociétaires et les élèves d'assister à l'obit qui sera célébré samedi 19 juillet, à 9 h., en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de M. Emile Savary, sous-chef de la Fanfare, mort au champ d'honneur. Rendez-vous des sociétaires au café Sainte-Cécile, 1, contour Saint-Martin.

Etat civil. — Naissance : Renée Demeurisse, rue Holden, 13, née à la Maternité, avenue Delory, 5.

Décès : Emile Lemaire, 77 ans.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets pour la période du 21 juillet au 17 août se poursuivra dans la Salle des fêtes, rue Jean Jaurès, aux jours et heures ci-après :

Jeudi 17 juillet, 8 h. 30 à 11 h. 45, 5.201 à 6.500 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 6.501 à 7.800.

Vendredi 18 juillet, 8 h. 30 à 11 h. 45, 7.801 à 9.100 ; 14 h. 30 à 17 h. 45, 9.101 à 10.400.

Samedi 19 juillet, 8 h. 30 à 11 h. 45, 10.401 à 12.250.

La distribution comprendra des feuilles de pain et de matières grasses. De plus, il est alloué, pour les enfants de moins de 2 ans, des tickets donnant droit à 450 grammes de sucre, 2 savonnettes et 150 gr. de savon mou ; les enfants entre 2 et 3 ans recevront un ticket de 450 grammes de sucre.

La carte rouge de pointage sera strictement exigée. La population est invitée à vérifier ses tickets en les recevant, aucune réclamation n'étant admise après la sortie de la salle. Les retardataires seront servis le samedi 19 juillet dans la même salle.

Pendant la semaine de distribution, les bureaux de ravitaillement seront, comme d'habitude, ouverts au public de 8 h. à 11 h., pour les opérations de première nécessité.

Perquisition fructueuse

A la suite d'une dénonciation, une perquisition a été effectuée au domicile de la dame Byttebier Isidonie, épouse Soudant, situé rue des Dames, 7 où il a été découvert 200 kilos de farine, 100 kg. de olé, 2 kg de bonbon et 5 kg. 750 de laine. Selon les dires de la dame Soudant, ces marchandises avaient été déposées chez elle par trois individus qu'elle ne connaît pas, à la disposition de son gendre Hespel Ildevert. Cette dame a ajouté qu'elles étaient destinées à l'exportation. Elle a été invitée à se présenter au bureau des douanes, où elle a été admise à transiger et la marchandise a été saisie. Un procès-verbal de cette affaire a été transmis au service départemental de contrôle des prix.

DISPARUS

A la demande de la Croix-Rouge française, les familles, dont l'un des membres (militaire ou civil) est disparu, sont priées de faire connaître à la Mairie, bureau du secrétariat, 2e guichet, leur nom, ainsi que les renseignements de tout ordre, relatifs aux circonstances de la disparition, en vue de diriger les recherches.

Celles ayant déjà accompli cette formalité ne doivent pas la renouveler.

Au Bureau de bienfaisance

Nous apprenons que par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 7 juillet 1941, M. Jean-Baptiste Meurisse, demeurant rue de l'Industrie, 13, est nommé membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance à titre temporaire.

Nos félicitations.

92 KILOGS DE FARINE ONT ÉTÉ SAISIS

Le nommé Péot Eugène, 42 ans, contremaître de triage, demeurant à Wattrelos, cité du Pinson Vert, a fait l'objet d'un procès-verbal pour infraction aux mesures de rationnement. Au cours d'une visite domiciliaire il a été découvert 92 kg. de farine qui ont été saisis et remis aux établissements hospitaliers.

Aux sociétés sportives. — Tous les groupements sportifs autorisés à fonctionner sont informés qu'une deuxième réunion aura lieu le jeudi 17 courant, à 19 heures, à la salle de l'étage de la Mairie, et sont priés de s'y faire représenter par un ou deux délégués. Un membre de l'Administration municipale assistera à cette réunion.

Accidents du travail. — Le manœuvre Duviler Richard, 56 ans, demeurant sentier Delbar, 97, a reçu un outil de fer sur la cuisse gauche, occasionnant une très forte contusion de la cuisse avec gros hématome et œdème ; René Delannoy, 27 ans, demeurant rue de Mouvaux, cour Sion, 18, à Roubaix, s'est fait une entorse du poignet droit en voulant retenir une porte lui échappant des mains ; Jules Liagre, âgé de 43 ans, chauffeur-magasinier, demeurant 135, rue de Mouscron, est tombé au travers d'une ridelle du camion par suite de l'écroulement d'un tas de produit sur lequel l'ouvrier était monté, occasionnant une contusion costale gauche avec fracture probable de la 6e et 7e côte. Vingt jours de repos avec réserve pour les suites d'incapacité.

Amicale laïque du Crétinier. — Réunion de Commission vendredi 18 juillet, à 19 h., à l'école. Ordre du jour important. Présence indispensable.

Au Cercle Horticole. — Le conférencier M. Depuidt ne pouvant venir à Wattrelos par suite de l'interdiction de traverser Roubaix à partir de 15 h., les sociétaires sont informés que la réunion mensuelle qui devait se tenir dimanche prochain 20 juillet à 15 h. est reportée au 3e dimanche d'août.

Bureaux du percepteur. — Les bureaux de la perception de Croix, 165 bis, Grand Rue à Roubaix, seront fermés aujourd'hui mercredi 16 juillet toute la journée.

Contraventions. — La nommée Moreau Berthe, 33 ans, cabaretière, demeurant à Wattrelos, rue Beaurepaire, 6 a fait l'objet d'une contravention pour avoir laissé danser dans son établissement.

— Les nommés Hur Emile, 19 ans, employé, demeurant à Roubaix, quai de Nantes, 3 et Duhamel Henriette, 19 ans, mécanicienne, demeurant également à Roubaix, rue du Caire, 142, se sont vus dresser contravention pour s'être assis dans un champ de seigle situé hameau du Sapin Vert et appartenant au sieur Gorloo Edouard, cultivateur audit lieu.

— Durie Jean-Baptiste, 25 ans, tisserand, demeurant à Wattrelos, rue du Nouveau Monde, 15, avait, alors qu'il était en état d'ivresse, dérobé une clé à noix au préjudice de M. Lekens Alphonse, demeurant à Wattrelos, rue du Beau Chêne, 18. Il a fait l'objet d'un procès-verbal qui a été transmis au Parquet.

A la Gauloise. — Mercredi 16 et vendredi 18, entraînement spécial pour les épreuves du brevet sportif national qui auront lieu dimanche 20 courant. Les dernières instructions seront données aux gymnastes au cours de ces répétitions.

Etat civil. — Naissances : Bernard Leffrenne, rue des Pollus, 2 ; Michel Chapitre, rue des Pollus 2.

Publications : Léon Buret instituteur à Cappelle-la-Grange et Lucienne Nevejans institutrice sentier Misère 46 ; Robert Matthys débardeur, rue Monge, 36, et Andréa Bavay, soigneuse, rue de l'Enfer, 19 ; Kéber Nemery, rattacheur, à Sains-du-Nord, et Marguerite Deweirdt, bobineuse, à Sains-du-Nord ; André Van Roosbeke, manœuvre, et Marthe Pascal, sténo-dactylo, à Bobigny (Seine) ; Emile Baert, manœuvre, rue du Vert-Pré, 12, à Lys, et Georgette Beunnens, ménagère, rue du Vert-Pré, 12, à Lys.

Décès. — Blanche Vanneste, veuve Bertram, 66 ans ; Elise Plouvier, Veuve Nuttin, 82 ans ; Roger Buteners, 2 ans ; Jean-Louis Duponchel, 75 ans.

FLERS

Pour nos prisonniers

C'est samedi 19 juillet à 19 h. 30 et dimanche 20 juillet à 15 h. et à 19 h. 30 que doit avoir lieu dans la salle du Cinéma Palace le gala pour l'envoi de colis aux prisonniers. La Direction du Cinéma, devant le succès remporté la dernière fois, n'a pas hésité à recommencer, d'accord avec le Comité d'Entr'aide pour montrer une fois de plus aux prisonniers qui sont loin de chez eux qu'on ne les oublie pas. La grande tombola organisée à leur profit par le Comité d'Entr'aide présidée par M. le Maire sera tirée dans la salle le dimanche après-midi.

Un film splendide sera projeté à chaque séance.

« Le secret d'une vie » avec Pierre Blanchar, Line Noro, Gilbert Gil, etc... complété par un première partie et les actualités et que la direction du cinéma versera tout le bénéfice de la recette à la Caisse du Comité d'Entr'aide aux Prisonniers de Flers.

En résume, une bonne action à faire, s'amuser, gagner un lot et tout cela seulement pour le prix d'une place de cinéma.

Des billets sont en vente à la Mairie-annexe, rue J.-B. Bonte au Breucq, à la Mairie centrale, rue de la Mairie au Bourg.

LEERS

Distribution des tickets de rationnement

La distribution s'effectuera à la mairie aux jours indiqués ci-dessous et dans l'ordre suivant :

Jeudi 17 juillet, de 9 h. à midi, N. 1 à 1.000 ; de 14 à 17 h., de 1.001 à 2.000.

Vendredi 18 juillet, de 9 h. à midi, de 2.001 à 3.000 ; de 14 à 17 h., de 3.001 à la fin.

Les intéressés devront se munir de leur carte individuelle d'alimentation.

POINTAGE DES CHOMEURS

Le prochain pointage des chômeurs aura lieu à la salle derrière l'église vendredi 18 juillet, à 14 h. 30, pour les chômeurs secours et non secours.

Etat civil. — Naissance. — Marie-France Desmoitié, rue de Néchin, 39.

HEM

Allocations militaires

Le paiement des Allocations militaires pour la première quinzaine de juillet 1941, aura lieu au Bureau de poste d'Hem, les 17 et 18 juillet, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 17 juillet. — De 8 h. à 9 h., N° 1 à 100 ; de 9 h. à 10 h., 101 à 200 ; de 10 à 11 h., 201 à 300 ; de 14 à 15 h., 301 à 400 ; de 15 à 16 h., 401 à 550.

Vendredi 18 juillet. — De 8 à 9 h. N° 551 à 650 ; de 9 à 10 h., 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement, munis du certificat de paiement du 3e trimestre 1941, qu'ils prendront en Mairie, le mercredi 16 juillet.

Pour nos Prisonniers. — Dimanche 20 juillet, chez Despret, au Civron, 10, rue de Willems, jeu de 421 ; chez Smagghe, Au Cheval volant, 56, rue de Willems, jeu de billard labyrinthe.

FLERS-BREUCQ

Société de Secours Mutuels « La Fraternelle » (Le Breucq). — La Commission de cette société se réunira vendredi 25 juillet chez son président, M. Desmaret, rue de Wasquehal, au Breucq.

La réunion trimestrielle sera annoncée par la suite.

LINSELLES

Amicale des Directeurs, Employés et Contremaîtres. — Il est instamment rappelé aux amicalistes qui auraient des enfants ayant fait leur Communion Solennelle ou obtenu leur certificat officiel, de vouloir bien remettre d'urgence aux délégués M. Claeys et R. Pannecoucke, le certificat en vue de l'obtention du livret de caisse d'épargne attribué aux enfants.

Pour les enfants déjà en possession d'un livret, il y aura lieu de le remettre en même temps.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires se fera le jeudi 17 juillet, de 8 à 10 h., au Bureau de Postes.

HALLUIN

APRÈS LA SAISIE D'UN CAMION TRANSPORTANT 8.000 KILOS DE FARINE

Quatre arrestations

Ces derniers temps, une belle prise de fraude fut effectuée par les douaniers du poste d'Halluin-Route.

Au moment où un camion s'apprêtait à franchir la frontière belge il fut arrêté par les préposés qui confisquèrent la marchandise qui consistait en 80 sacs de blé d'un poids total de 8.000 kilos, d'une valeur normale d'environ 20.000 fr.

L'un des occupants, le nommé Roussel Omer, sujet belge, né en 1902, jardinier, demeurant quai des Bateliers, à Menin, qui n'est qu'un intermédiaire, reconnut avoir touché une quote part de 0 fr. 50 par kilo. Il était accompagné de Mlle Marie Vanderstichelen, 19 ans, sans profession, demeurant, 226, rue de Bruges, à Menin.

Deux autres complices furent cueillis à une centaine de mètres de là, ils habitent également à Menin : Picavet Jules, fraudeur notoire, domicilié au 78, rue Léopold et Debaes Emile, marchand de lin, rue de Mouscron.

Picavet était l'agent de négociation, c'est lui qui prit livraison de la marchandise à Moy-de-l'Aisne, près de Saint-Quentin ; le blé acheté 34.000 francs devait lui rapporter 6.000 francs de commission et était destiné en partie à Roussel, une autre partie à Debaes et le solde, soit 1.300 kilos à M. Yvon Dev..., boulanger-pâtissier, 121, rue de Lille à Mouscron.

Ils ont tous été déférés au Parquet.

Répartition de la viande

Tous les consommateurs d'Halluin doivent obligatoirement, et sans aucune faute, remettre au boucher-charcutier qu'ils ont choisi, avant le dimanche 26 juillet courant, les bons de commande attenant à la carte de viande afférente à la période du 21 juillet et le 17 août.

Ceux qui ne tiendront pas compte du présent avis ne seront pas compris dans les répartitions de viande qui auront lieu durant la période sus-désignée.

Les bouchers ne serviront pas les retardataires qui n'auront qu'à s'en prendre qu'à eux-mêmes de ne pouvoir bénéficier des répartitions.

MOUVAUX

Paiement des secours aux habitants privés de ressources

Le paiement des secours (cartes jaunes) pour la période du 7 au 20 juillet 1941, aura lieu à la Mairie (rez-de-chaussée) le vendredi 18 juillet 1941, de 14 à 17 h., pour tous les numéros.

Sauf pour raison majeune (maladie ou impotence) les intéressés devront recevoir eux-mêmes leurs secours sans l'intervention de tierces persones.

Tout changement survenu dans la situation de famille des bénéficiaires notamment la reprise d'un emploi, doit être signalé immédiatement à la Mairie (bureau des secours, 1er étage).

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de juillet aura lieu le jeudi 17, à la mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 500 et, de 14 h. à 16 h. 30, de 501 à la fin. Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

Tournée du Percepteur. — Le percepteur se rendra à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, le jeudi 17 juillet, de 9 h. à 11 h.

Retraites Ouvrières et Paysannes. — Les titulaires de rentes ouvrières et paysannes (titres blancs) touchant habituellement au Percepteur, sont invités à se présenter à l'Hôtel de Ville (guichet 3), munis de leur titre pour signer leur certificat de vie.

Consultation des nourrisons. — La consultation des nourrissons aura lieu à l'Hospice Civil, le jeudi 17 juillet, de 15 à 16 h., par le Docteur Ducoulombier.

Etat civil. — Publication : Gaston Leroy, bonnetier, 21 ans, 40, rue d'Anvers, à Tourcoing, et Nelly Glorieux, s. p., 21 ans, 265, rue de Verdun, à Mouvaux.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

T